



Date de la réunion : 04/11/2021

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe Affaires scolaires), Marie-Agnès Marquis (Service Affaires scolaires) et Mme Geneviève Gaillabaud

Participants APELGC : Mmes Mildred Maurice et Catherine Chin

Participant FCPE : M. Mathieu Araman

1/ Organisation des pré-conseils (avec la mairie) et conseils d'école

Pour rappel, le 1^{er} conseil d'école doit avoir lieu dans un délai contraint par rapport à la date des élections. Le planning est donc très serré pour organiser les rencontres avec toutes les écoles en amont des conseils. Ce qui conduit à proposer, cette année, ces points pendant les vacances scolaires.

2/ Points communs élémentaire / maternelle :

a. Observation/test cantine et autres temps périscolaires sont-ils possibles ?

Il est possible de faire des observations et test cantine sous réserve que le protocole sanitaire ne change pas, de prévenir minimum 15 jours à l'avance Mme Marquis et/ou Mme Paul selon la demande.

Les tests cantines seront avant tout des observations. Le fait de goûter les plats sera autorisé à condition de le faire en dehors des enfants afin de respecter le protocole.

b. Protocole sanitaire :

- Impact sur l'organisation des centres de loisirs et garderie, et les activités proposées
- Impact sur l'organisation de la restauration scolaire

Actuellement, nous sommes en niveau 2 pour le protocole sanitaire (affichage sur porte de l'école).

Par conséquent, limitation des brassages autant que possible :

- Pour le scolaire : par classe et idem pour la restauration
- Pour le périscolaire : par groupe de niveau scolaire (jeux, activités, restauration)
- Traçabilité à la cantine : tous les enfants mangent à la même table tous les jours

Les tables sont désinfectées entre chaque service.

En élémentaire, le self a repris comme en fin d'année dernière mais beaucoup d'éléments sont préparés sur le plateau directement. Pas de double choix pour l'entrée et le dessert. Ils n'ont plus que le plat chaud à prendre.

En maternelle, le service est fait à table comme tous les ans.

Les détecteurs de CO2 sont mis en place dans chaque classe et le réfectoire. (Il manque 2 classes sur élémentaire R. Guest, qui vont bientôt être équipées).

La mairie précise que ce n'est pas les détecteurs de CO2 qui obligent à ouvrir les fenêtres mais bien le protocole de niveau 2. En effet, il oblige à le faire plusieurs fois dans la journée comme l'année dernière.

c. Paiement des factures par CESU

- Tous les mois les parents appellent votre service pour connaître la partie payable en CESU.



Afin d'éviter l'encombrement de vos services, serait-il possible soit d'inclure directement sur les factures la part payable soit d'inclure sur le guichet numérique une information aux parents concernés ?

La mairie va voir pour faire évoluer les factures et avoir la part payable en CESU sur la facture. Ce ne sera peut-être pas pour tout de suite car cela a un coût auprès du prestataire pour les modifications.

- Possibilité de payer les factures avec des E-CESU ?

Les paiements en E-CESU ne sont pas possibles pour l'instant à cause de l'arrêté en place. Pour une réponse et la faisabilité, il faut solliciter la trésorerie principale. La mairie est en attente d'un retour de leur part. Le paiement par chèque CESU reste donc l'unique moyen actuellement.

d. Mise à jour du quotient familial en ligne : pas possible de répondre aux messages en ligne et certains parents n'ont pas eu de retour concernant leur quotient familial.

Il faut s'adresser par mail ou par téléphone aux affaires scolaires.

e. Préinscription en ligne

- Réservations périscolaires en cas d'urgence personnelle (inférieur à 72h) (par exemple : le conjoint ou le responsable légal étant hospitalisé en urgence, ...) : quelles procédures ? (prévenir l'école puis pour régulariser la situation, il faut prendre un rdv pour le signaler à la mairie ou un entretien téléphonique avec vos services suffit ?)

En cas de réelle urgence, Il faut tout d'abord prévenir l'école et appeler les affaires scolaires (leur donner un justificatif d'urgence comme hospitalisation ou autre).

- Certains parents trouvent que le système est un peu rigide par rapport au précédent. Est-il possible de mettre un délai d'annulation plus court que celui de la réservation ?

Comme déjà indiqué, les délais d'annulation plus court que 72h ne sont pas possibles. Pour information, pour un réel impact sur le gaspillage, le délai devrait être d'une semaine. La loi du 22/08/21 Art 256 (loi climat) prévoit une solution de réservation collective (c'est une obligation).

Pour les études, les enseignants ont demandé d'être prévenu à l'avance pour leur organisation. Pour l'instant, la majoration de dernier moment n'est pas appliquée mais elle le sera bientôt.

- Certains parents nous demandent s'il serait possible de connaître les gains effectivement réalisés (repas et autres) depuis que la réservation de 72h est appliquée.

- Quelle procédure si bug sur le guichet numérique lors des réservations ?

Dans tous les cas, il faut appeler le service des affaires scolaires et/ou envoyer un e-mail.

f. Rappel de la procédure en cas de blessures (appel, fiches...)

- Qui soigne ? L'animateur présent, il prévient aussi le responsable de centre.
- Quel matériel disponible à l'école ? Pansements, savon, compresses, sérum physiologique, poches de froid. C'est la même pharmacie que pour le scolaire. Elle est réglementée par un Bulletin Officiel de L'Education Nationale.



- Quand les parents sont-ils appelés ? Ils sont appelés lorsque la blessure est importante (au niveau du visage, grosse bosse,...). Pour les petits bobos, les parents seront prévenus quand l'enfant sera récupéré.
- Quelle procédure en cas d'accident plus grave ? Ils appellent le 15 pour un conseil si nécessaire et en parallèle les parents sont appelés.
- Comment est fait le lien entre le temps scolaire et le temps périscolaire ? (et inversement)
Pour l'élémentaire, le lien se fait avec la fiche de liaison.
Pour la maternelle, il se fait avec le cahier de liaison.

g. Points divers

- Certains parents nous demandent s'il serait possible d'avoir un trombinoscope de l'équipe en place ?

Les animateurs ne sont pas favorables à afficher leur visage et leur nom à l'extérieur de l'enceinte de l'école. En effet, actuellement, les affichages se feraient à l'extérieur (Risque que cela aille sur les réseaux sociaux).

- Nous tenons à vous informer que les déjections canines sont de plus en plus nombreuses sur les trottoirs proches de l'école. Serait-il possible de mettre un ou des panneaux pour rappel aux propriétaires de chiens et/ou mettre distributeur de sacs, ... ?

L'information a été remontée au service voirie.

Les poubelles non transparentes ont été retirées devant l'école à cause du plan Vigipirate.

3/ Pour l'élémentaire

- Modules anglais : remontées positives pour ce début d'année.

- Par contre, remontées de parents concernant les modules d'Allemand. Apparemment, pas assez de demandes. Il leur aurait été dit que 3 inscriptions suffisent. Or ils étaient apparemment 5 sur R. Guest en septembre à souhaite l'allemand. Pourriez-vous nous indiquer le quota mini ?

La mairie va se renseigner auprès de la responsable et ils nous tiendront informés.

- Distribution de gourdes bien appréciée.

- Pour rappel : Sécurité rue Louis Jean (mail du 17 septembre)

Depuis notre e-mail du 17 septembre, des aménagements ont été effectués (barrières, parking vélo, trottinettes avec barrières adéquates, arbres vont être plantés,...)

4/ Pour la maternelle

- Le courrier d'information écrite par Mme Dupont pour les parents des futurs élèves de PS n'a pas été donné aux parents qui se sont inscrits entre juillet et août ?

La mairie s'excuse si des parents n'ont pas pu avoir accès à ce courrier. Il avait été mis sur le site de la mairie.

- Atsem : effectifs / remplacement / organisation

A la maternelle R. Guest : 2PS, 1PS/MS, 2MS et 1MS/GS. Cette composition demande 4 agents alors que 6 sont en poste donc le nombre couvre le nombre d'ATSEM demandé.

3 ATSEM volantes sont sur La Garenne Colombes et les classes de PS restent prioritaires.



- Organisation de la pause méridienne : l'année dernière, des activités ont été mis en place pour les enfants de MS et GS afin qu'ils ne soient pas trop longtemps et trop nombreux dans la cour dehors. Est-ce toujours le cas cette année ?

Oui, les activités mises en place l'année dernière sont toujours en cours cette année.

- Intervenant en musique : nous avons appris qu'Adelaïde allait bientôt partir. Avez-vous trouvé un remplaçant ?

La mairie nous indique que le départ a été connu au dernier moment. Par conséquent, le remplacement n'a pas pu être prévu et le recrutement est en cours.

5/ Informations diverses

- Travaux :
 - La maternelle est récente, il sera effectué uniquement des travaux d'entretien.
 - L'élémentaire : les travaux seront de type rénovation énergétique. L'étude est faite et plusieurs propositions ont été étudiées.
 - Actuellement, le choix du maître d'œuvre est fait.
 - Les travaux seront effectués l'été prochain.

- Equipement numérique : il sera complété en fonction de l'utilisation dans chaque école, en fonction des études et des appétences.